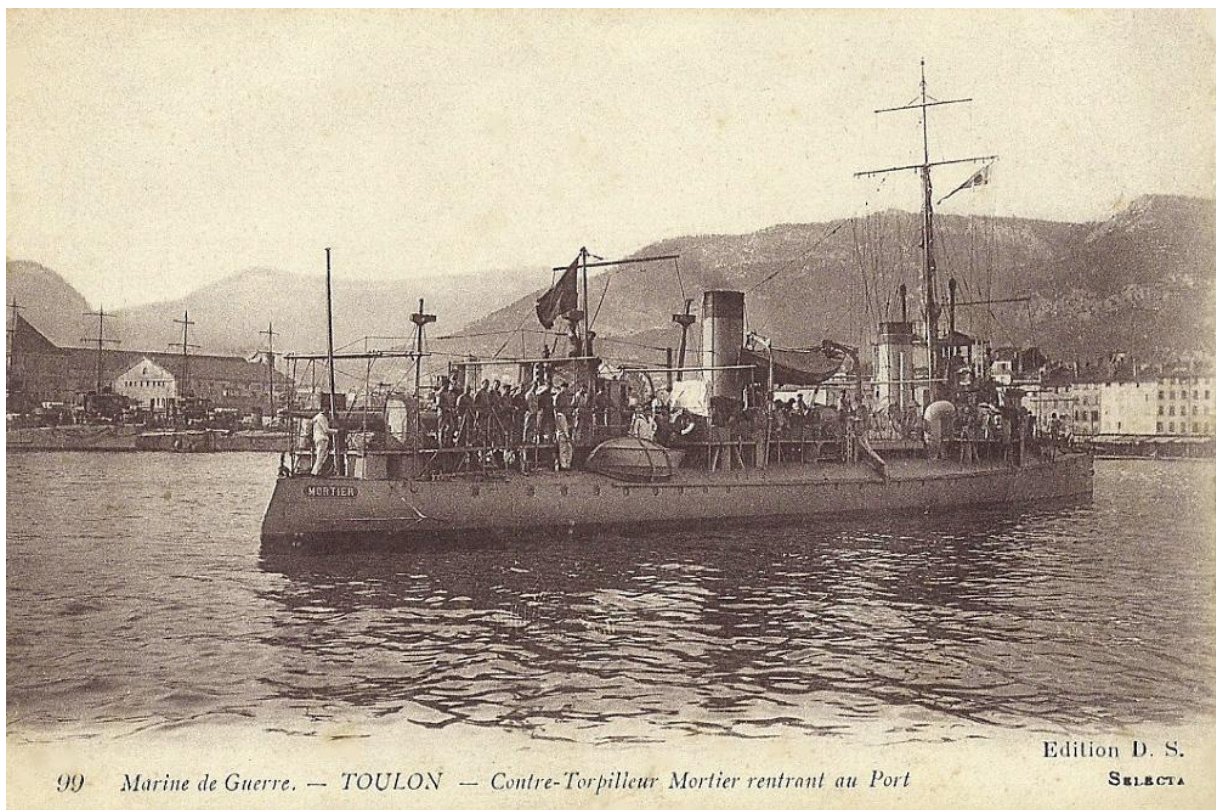
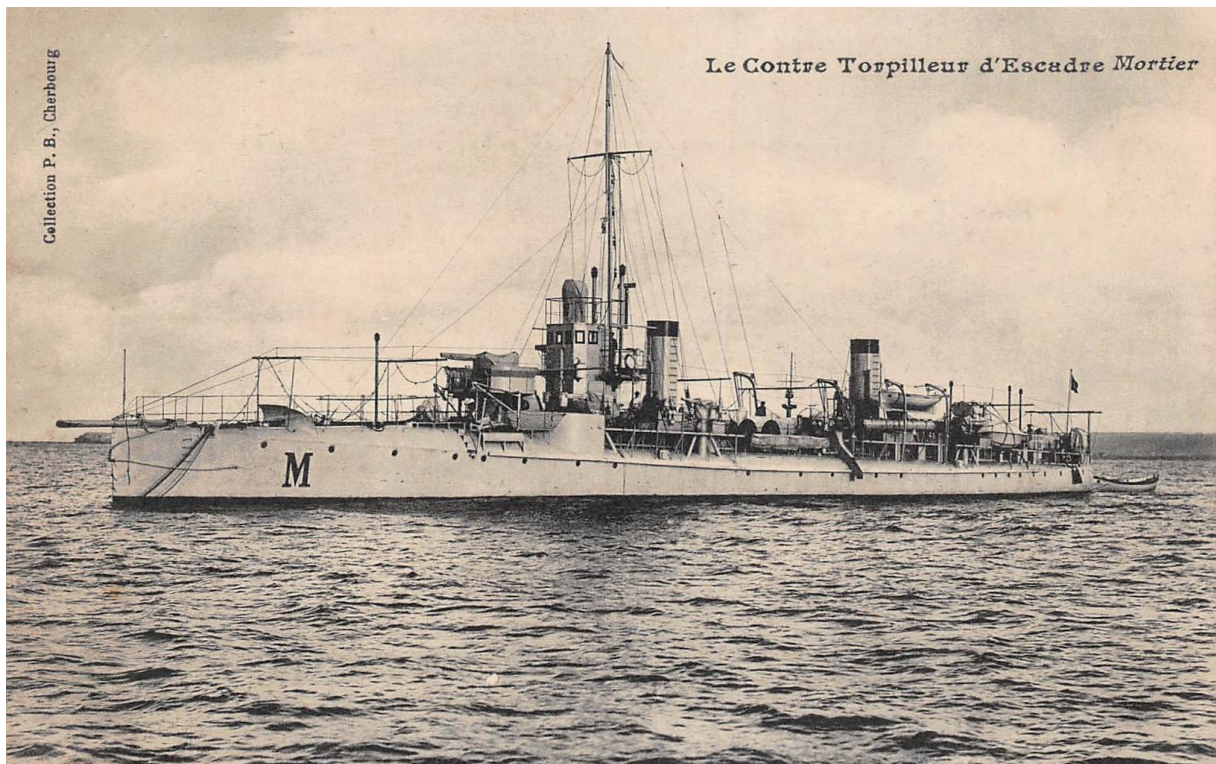


MORTIER — *Torpilleur d'escadre (1908~1927).*



Le torpilleur *Mortier* à Cherbourg le 31 juillet 1909



*Bibliothèque nationale de France — Département Estampes et photographie
Photographie de presse de l'Agence Rol — Réf. Rol 4.931*

Commandants successifs du torpilleur d'escadre *Mortier*

— **LOYER Maurice Jean Baptiste Paul**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Après avoir été désigné pour suivre les travaux d'achèvement du *Mortier* (*J.O. 21 août 1907, p. 6.058*), nommé à son commandement par une décision présidentielle du 16 octobre 1908 (*J.O. 18 oct. 1907, p. 7.237*). Commandement pris le 12 octobre 1907 (*Annuaire de la Marine 1908, p. 741*) Bâtiment en essais à Rochefort (1907) ; *Escadre du Nord* (1909).

Par décision présidentielle du 16 octobre 1907, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Loyer (Maurice-Jean-Baptiste-Paul) a été nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre *Mortier*, en essais à Rochefort.

M. le lieutenant de vaisseau Loyer (M.-J.-B.-P.), du port de Brest, est désigné pour suivre les travaux d'achèvement du contre-torpilleur *Mortier*, en construction à Rochefort.

— **CAUSSE Charles Louis Albert**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 19 mars 1909 (*J.O. 21 mars 1909, p. 2.846*). Commandement pris le 15 avril 1909 (*Annuaire de la Marine 1910, p. 751*). 2^e Escadre.

Par décision présidentielle du 19 mars 1909, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Causse (Charles-Louis-Albert) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Mortier*, dans l'escadre du Nord.

— **FAVEREAU Marcel Pierre Victor**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement en Mars 1910 (*J.O. 25 mars 1910, p. 2.542*). Commandement pris le 15 avril 1910 à Brest.

M. le lieutenant de vaisseau Favereau (M.-P.-V.), du port de Toulon, nommé au commandement du contre-torpilleur *Mortier*, dans la 2^e escadre, prendra son commandement à Brest le 15 avril 1910.

— **HÉVIN Joseph Victor**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 9 novembre 1912 (*J.O. 11 nov. 1912, p. 9.564*). 4^e Escadrille de la 1^{re} Armée navale.

Par décision présidentielle en date du 9 novembre 1912, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Hevin (J.-V.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Mortier*, dans la 1^{re} armée navale.

— **FOURNIER Marcel Amant**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par un décret du 9 octobre 1913 (*J.O. 12 oct. 1913, p. 8.994*). Commandement pris le 3 novembre 1913 (*Annuaire de la Marine 1914, p. 821*). 4^e Escadrille de la 1^{re} Armée navale.

Par décret en date du 9 octobre 1913, M. le lieutenant de vaisseau Fournier (M.-A.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Mortier*.

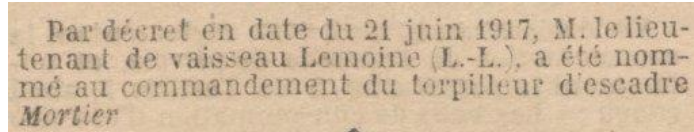
— **VIVIELLE Jean Baptiste Adolphe**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par un décret du 27 août 1915 (*J.O. 29 août 1915, p. 6.075*).

Par décret en date du 27 août 1915, M. le lieutenant de vaisseau Vivielle (J.-B.-A.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Mortier*.



Officiers et marins du torpilleur d'escadre *Mortier* en 1916
Debout au centre le lieutenant de vaisseau *Jean-Baptiste VIVIELLE*

— **LEMOINE Louis Léon**, lieutenant de vaisseau. Nommé à ce commandement par un décret du 21 juin 1917 (*J.O. 23 juin 1917, p. 4.831*).

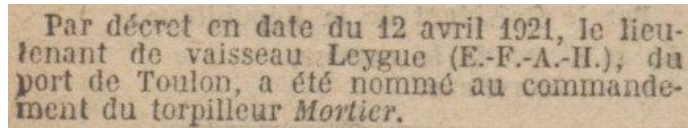


Par décret en date du 21 juin 1917, M. le lieutenant de vaisseau Lemoine (L.-L.), a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Mortier*.

[Décédé le 22 juin 1918 à l'Hôpital auxiliaire n° 3 de Marseille (*Bouches-du-Rhône*) des suite d'une maladie contractée en service (*Pleurésie*).]

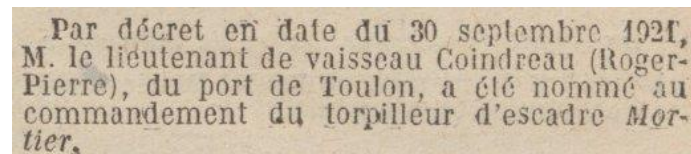
— ... / ...

— **LEYGUE Émile François Augustin Honoré**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par un décret du 12 avril 1921 (*J.O. 14 avr. 1921, p. 4.746*). *Escadrille de patrouille du 5^e Arrondissement maritime, à Toulon.*



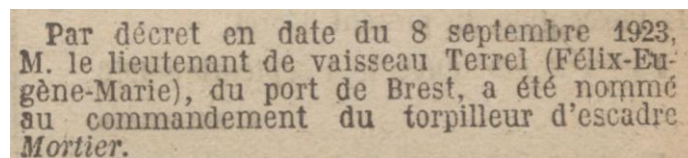
Par décret en date du 12 avril 1921, le lieutenant de vaisseau Leygue (E.-F.-A.-H.), du port de Toulon, a été nommé au commandement du torpilleur *Mortier*.

— **COINDREAU Roger Pierre**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par un décret du 30 septembre 1921 (*J.O. 4 oct. 1921, p. 11.467*). *École des torpilleurs et électriciens, Division des écoles de la Méditerranée.*



Par décret en date du 30 septembre 1921, M. le lieutenant de vaisseau Coindreau (Roger-Pierre), du port de Toulon, a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Mortier*.

— **TERREL Félix Eugène Marie**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 8 septembre 1923 (*J.O. 11 sept. 1923, p. 8.931*). *Division des écoles de la Méditerranée.*



Par décret en date du 8 septembre 1923, M. le lieutenant de vaisseau Terrel (Félix-Eugène-Marie), du port de Brest, a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Mortier*.

— ... / ...

Avec l'avis **Inconstant**, le remorqueur **Faron** et le torpilleur d'escadre **Massue**, bâtiment fut mis en vente le 26 octobre 1927 par le *Bureau des Domaines de Toulon* selon la procédure d'adjudication publique sur soumissions cachetées.

- *Journal officiel* du 1^{er} octobre 1927, p. 10.283.



Daniel Laheyne
27 mai 2020